
L'économie politique des biens communs

Traduction de l'anglais de «The Political Economy of Commons»

Yochai Benkler

Traduction de l'anglais: Cyril Hansen

Copyright © 2003 Yochai Benkler

Cette œuvre est placée sous licence Public Library of Science Open Access License [http://www.plos.org/journals/license_fulltext.html], et  Creative



Commons Attribution License [<http://creativecommons.org/licenses/by/1.0/>].

Note

L'original en anglais de cet article a été publié sous l'intitulé «The Political Economy of Commons» dans Upgrade Vol. IV, issue no. 3, June 2003, *Open Knowledge* (<http://www.upgrade-cepis.org/issues/2003/3/upgrade-vIV-3.html>).

Cet article décrit les caractéristiques institutionnelles et normatives des biens communs, et explique pourquoi ils sont pérennes dans de nombreux contextes. Il explique comment l'entretien d'une infrastructure centrale de biens communs, pour les ressources nécessaires à la production et à l'échange d'information à travers l'environnement informationnel, est important aussi bien pour la démocratie que pour les libertés individuelles. Il conclut en donnant les grandes lignes d'une liste de décisions politiques concrètes nécessaires à la mise en place d'une telle infrastructure centrale de biens communs.

The paper defines the institutional and normative characteristic of commons, and explains why they are sustainable under many circumstances. It explains why maintaining a core common infrastructure in resources necessary for information production and exchange throughout the information environment is important both for democracy and for individual freedom. It concludes by outlining a series of practical policy actions necessary to build such a core common infrastructure.

Mots-clés. autonomie, biens communs, biens communs - pérennité économique, biens communs - caractéristiques institutionnelles, démocratie, politique de l'informationnel.

Table des matières

| | |
|--|---|
| Pourquoi des biens communs ? | 1 |
| Que sont les biens communs ? | 2 |
| Les biens communs sont ils pérennes ? | 3 |
| Pourquoi nous en soucier ? | 4 |
| Une infrastructure fondamentale de biens communs | 4 |

Pourquoi des biens communs ?

Les *biens communs*¹ sont des espaces institutionnels qui permettent d'exercer un type particulier de liberté – en

¹**Note du traducteur.** Dans l'ensemble de ce texte, nous traduisons le mot *commons* (étymologiquement «communaux») dans son acception récente par «biens communs». Voir à ce sujet la note de Philippe Aigrain à propos de la traduction de l'article «Termes d'usage et propriété pour l'immatériel : enclosures ou biens communs ?» présent dans cette même publication.

s'affranchissant des contraintes que nous acceptons normalement comme préconditions nécessaires des marchés opérationnels.

- Alors que nous considérons souvent les «marchés libres» comme des espaces rendant possible le libre choix, dans les faits, ils sont constitués d'interactions structurées destinées à faire apparaître une donnée particulière : la volonté et la capacité comparées des agents à payer pour une ressource.
- Les contraintes les plus importantes qui sous-tendent les marchés constituent ce que nous appelons d'ordinaire la propriété. La propriété est un ensemble de règles de fond qui déterminent :
 - les ressources possédées par chacun lorsque nous entrons en relation avec autrui.
 - ce que «être en possession» ou «manquer» d'une ressource nous permet de faire ou de refuser de faire dans les interactions encadrant les ressources. Ces règles imposent des contraintes quant à qui peut faire quoi, dans le domaine des actions qui nécessitent un accès à des ressources assujetties au droit de la propriété.
- Bien qu'étant une précondition nécessaire des marchés, le droit de la propriété signifie que le choix au sein des marchés n'est pas lui-même libre de toute contrainte, mais qu'au contraire, il est contraint dans un schéma particulier.
- Les biens communs sont des espaces institutionnels dans lesquels les agents humains peuvent agir libérés des contraintes spécifiques nécessaires aux marchés.
- Cela ne signifie pas que les biens communs sont des espaces d'anarchie. L'action purement libre est illusoire.
- Cela signifie que les individus et les groupes ont la possibilité d'utiliser des ressources régies par des types de contraintes différents de ceux imposés par le droit de la propriété. Ces contraintes peuvent être d'ordre social, physique ou réglementaire. Elles sont susceptibles de rendre les individus plus ou moins libres, au sens large, que ne le font les règles de la propriété. On déterminera si des biens communs améliorent la liberté ou lui nuisent, selon la façon dont ces biens communs sont structurés, et selon la façon dont les droits de propriétés de la ressource auraient été structurés en l'absence de biens communs.

Que sont les biens communs ?

Les biens communs sont un type particulier de dispositions institutionnelles qui gouvernent l'usage et l'abandon des ressources. Leur caractéristique primordiale, qui les définit par opposition à la propriété, est qu'aucun individu ne possède seul un contrôle exclusif sur l'usage et l'abandon d'aucune ressource donnée. Au lieu de cela, n'importe qui au sein d'un groupe de personnes (plus ou moins bien défini), peut utiliser des ressources régies comme biens communs ou s'en débarrasser, selon des règles qui peuvent varier du «laisser-faire» jusqu'à des règles formelles édictées de façon assez tranchée et effectivement mises en application.

- Les biens communs peuvent être classés en quatre types en fonction de deux paramètres.
- Le premier paramètre indique s'ils sont ouverts à tous ou seulement à un groupe déterminé. Les océans, l'air et le réseau autoroutier sont des exemples patents de biens communs ouverts. Les diverses organisations de pâturage traditionnelles et les régions d'irrigation sont aujourd'hui des exemples classiques, décrits par Eleanor Ostrom, de biens communs en accès limité – où l'accès est limité aux seuls membres du village ou de l'association qui «possède» collectivement le pâturage ou le système d'irrigation en question. On doit plutôt se les représenter comme un régime de propriété commune, plutôt que comme des biens communs, parce qu'ils se comportent comme la propriété vis-à-vis du monde entier, sauf pour les membres du groupe qui les détiennent en commun ensemble.
- Le second paramètre indique si un système de biens communs est réglementé ou non. Quasiment tous les régimes limités de propriété commune qu'on a bien étudiés sont régis par des règles plus ou moins élaborées – certaines formelles, d'autre sous la forme de conventions sociales – régissant l'usage des ressources. Les biens communs ouverts, d'autre part, sont très variables. Certains biens communs ne sont régis par aucune règle. On les appelle des biens communs en accès libre. Les ressources disponibles selon ce type de biens

communs peuvent être utilisées à volonté et gratuitement. L'air est une de ces ressources en ce qui concerne la consommation (respiration, alimentation d'une turbine). Par contre, l'air est un bien commun réglementé en ce qui concerne son rejet. Pour chaque être humain, l'expiration est règlementée faiblement par la convention sociale – on ne souffle pas trop fort dans le visage d'un autre être humain à moins d'y être contraint. L'air est un bien commun plus fortement réglementé en ce qui concerne les rejets industriels – il s'agit de la maîtrise de la pollution. Le bien commun réglementé le plus couronné de succès et le plus évident dans le paysage contemporain est constitué des trottoirs, rues, routes et autoroutes qui couvrent notre pays, et constituent le fondement de notre capacité à nous déplacer d'un endroit à un autre. La ressource la plus importante que nous gouvernons sous forme de biens communs ouverts, sans laquelle nous ne pourrions pas concevoir l'humanité, est l'ensemble des connaissances et de la culture d'avant le vingtième siècle, la plupart de la connaissance scientifique de la première moitié du vingtième siècle, et une grande part de la science contemporaine et du savoir académique.

Les biens communs sont ils pérennes ?

A la fin des années 1960, Garrett Hardin a inventé une formule qui eut un immense succès, «la tragédie des communaux». A l'origine destinée à expliquer pourquoi les intérêts privés conduisent les firmes à polluer leur environnement même lorsque cela nuit à leurs propres intérêts à long terme, ce qui justifiait par là-même le contrôle de la pollution, cette formule a depuis vécu sa vie propre. Elle en est maintenant arrivée à représenter un postulat du fait que tous les biens communs sont tragiques, et qu'une gestion efficace, voire pérenne, des ressources, n'est possible que sur la base de droits de propriété. Au cours des deux dernières dizaines d'années environ, nous avons vu le développement d'une littérature qui remet en cause cette compréhension aujourd'hui répandue des biens communs. Cet effort s'est cristallisé de façon décisive dans les travaux d'Eleanor Ostrom. Un article récent par Hess et Ostrom contenant une étude et une bibliographie, fournit un excellent panorama de cette littérature. Le point central de la plupart de ces travaux est qu'il existe certaines circonstances dans lesquelles les régimes de propriété commune sont pérennes, et peut-être même souvent plus efficaces que les régimes de la propriété individuelle.

Plus généralement, on peut dire que les biens communs et la propriété existent le long d'un spectre de conventions institutionnelles. La position souhaitable d'un système de gestion de ressources sur ce spectre, pour qu'il soit pérenne et efficace, dépend des caractéristiques technologiques de la ressource et de ses schémas d'utilisation, à n'importe quelle période historique donnée. Carol Rose mis en évidence dès les premiers temps, que les ressources qui ont des retours croissants d'adoption, comme les externalités de réseau, sont des candidates particulièrement adaptées au régime des biens communs. Cette approche lui permit de proposer une explication du fait que les routes et canaux, instruments classiques du commerce, tendent à converger vers un modèle de biens communs, même s'ils ont été conçus sous le régime de la propriété privée. Ellickson a décrit un phénomène dans le domaine foncier, dans lequel la taille du groupe des propriétaires – de un à plusieurs – est fonction de l'utilisation du terrain et des échecs probables qu'il faudra surmonter dans sa gestion. En ce qui concerne les domaines de l'information, de la culture et des systèmes de communication, j'ai expliqué comment les ressources nécessaires à la production de l'information et aux systèmes de communication, peuvent être gérées sous forme de biens communs de façon pérenne et souhaitable.

L'information est un bien public dans le sens strictement économique du terme, et est également utilisée pour alimenter son propre processus de production. Ces caractéristiques inhabituelles font que peu d'économistes, voire aucun, contrediraient la proposition du fait qu'un modèle de biens communs informationnels substantiels, est non seulement pérenne, mais est même bien nécessaire, pour des systèmes de production d'information efficaces et innovants.

Au-delà des caractéristiques de bien public que possède l'information, l'environnement numérique connecté est imprégné de ressources qui, sans être des biens publics au sens économique strict, fonctionnent bien néanmoins dans un modèle de biens communs. Ce sont des exemples où le partage des ressources d'un bien commun tend à réduire la rareté, et dépasse l'efficacité des systèmes basés sur la propriété. J'ai écrit pour expliquer en détail comment la capacité de la technologie sans fil confère cette caractéristique aux réseaux de communication, et pourquoi la créativité humaine, dans des collaborations à grande échelle mettant en œuvre Internet, comme le logiciel libre et d'autres projets de production par les pairs partagent cette caractéristique de façon similaire.

Le facteur central de tous ces différents domaines de ressources pour la production d'information et la communication, est qu'il existe un certain aspect de la ressource – comme la capacité des communications sans fil, la créativité humaine, la capacité de traitement distribuée, le stockage distribué – qui rendent sa distribution par un marché particulièrement inadaptée, coûteuse et inefficace. Dans ces cas-là, des communication à faible

coût et des processeurs bon marché, qui forment une partie intégrante de la production de l'information et de sa distribution, sont les conditions rendant enfin possibles des collaborations pérennes à grande échelle, et le partage des ressources sur le modèle des biens communs, plutôt que les arrangements institutionnels orientés par la propriété.

Pourquoi nous en soucier ?

Nous nous soucions du niveau auquel notre environnement informationnel contient des biens communs substantiels, pour de nombreuses raisons. On parle le plus souvent aujourd'hui de nos préoccupations en matière de politique de l'innovation. Comme Lessig l'a si bien expliqué, des biens communs sont nécessaires partout dans l'environnement en réseau, pour permettre à l'innovation de progresser sans se heurter aux intérêts en place, qui cherchent à contraindre la trajectoire de l'innovation dans un sens propice à leurs propres stratégies d'entreprises en matière d'évolution technologique.

Mais les biens communs dans les domaines de l'information, de la culture et de la connaissance ne sont pas seulement, ni même principalement, une question d'innovation. Les biens communs sont une question de liberté. Les biens communs sont des espaces institutionnels à l'intérieur desquels nous sommes libres des contraintes imposées par les exigences des marchés. Lorsque nous parlons de l'environnement informationnel, de l'espace culturel et symbolique que nous occupons comme individus et citoyens, la diversification des contraintes sous lesquelles nous agissons, y compris par la création d'espaces relativement libérés des lois structurant le marché, touche au cœur même de la liberté et de la démocratie.

L'environnement des médias de masse commerciaux a créé deux effets dont l'importance est capitale pour la démocratie. Nous appellerons le premier *l'effet Berlusconi* – le pouvoir politique démesuré que la possession d'un média de masse procure à ses propriétaires ou à ceux qui peuvent les payer. Le second pourrait être appelé *l'effet Alerte à Malibu* – le remplacement systématique du débat public par la diffusion de produits de divertissement commercialisables. Ce même média a également créé des modèles sophistiqués de marketing et publicitaires, dont l'objectif est de modeler ce que chacun de nous voit quand nous regardons le monde à travers les lunettes des médias, afin que notre attention, nos besoins, nos actions restent ciblés sur ces comportements les plus facilement transformables en actes de consommation.

Ce que les biens communs rendent possible, est un environnement dans lesquels les individus et les groupes peuvent produire de l'information et de la culture pour leur propre bien. Cela permet le développement d'un rôle aux potentialités de croissance beaucoup plus grandes, à la fois pour la production non marchande et pour la production radicalement décentralisée. Nous pouvons déjà voir des organisations à but non lucratif qui utilisent la Toile pour fournir des informations ou des occasions d'échanges culturels avec beaucoup plus d'ampleur et d'efficacité qu'il n'a jamais été possible auparavant. Non moins importante est l'émergence de la production par les pairs – un phénomène incarné par le logiciel libre, mais qui s'étend pour inclure l'actualité et son commentaire, comme sur *slashdot*, les arts, les sciences, ainsi que les projets de catalogues et de moteurs de recherche, comme le projet *Open Directory*². Ensemble, tous ces phénomènes – la croissance de l'efficacité et de l'impact des acteurs non marchands et l'émergence d'une production d'information radicalement décentralisée – constituent une alternative d'une importance colossale à l'économie industrielle de l'information du vingtième siècle.

Mais les avantages démocratiques, la liberté individuelle, et la croissance liée à l'innovation qui sont rendus possibles par l'émergence d'une production non marchande et décentralisée, ne vont pas apparaître de façon inexorable. Les géants industriels qui dominèrent la production et l'échange de l'information au vingtième siècle ne vont pas renoncer facilement à leur domination. Pendant la transition vers une économie en réseau de l'information, chaque point de contrôle sur la production et sur le flot de l'information et de la culture, devient un point de conflit entre l'ancien modèle industriel de production et les nouveaux modèles distribués. Au niveau physique, la possession des câbles et des licences du sans-fil nécessaires à la communication fournit un point de levier pour le contrôle. Au niveau logique, les nécessaires standards, protocoles, et logiciels – comme les systèmes d'exploitation – fournissent un point de contrôle sur les flux et par conséquent sur les opportunités de production d'information et de culture. Au niveau des contenus, la propriété intellectuelle et les modèles de financement qui dépendent du contrôle étroit de l'information et de la culture existantes – un ingrédient incontournable des créations nouvelles – menacent de donner à leurs détenteurs la capacité de contrôler qui peut dire quoi à qui, avec les symboles qui forment le cœur de la culture à notre époque.

² <http://dmoz.org>

Une infrastructure fondamentale de biens communs

Afin de réaliser les bénéfices en terme de liberté et d'innovation rendus possibles par l'économie en réseau de l'information, nous devons construire une infrastructure fondamentale de biens communs, juxtaposée à l'infrastructure propriétaire. Une telle infrastructure de biens communs s'étendra du niveau physique de l'environnement informationnel jusqu'au niveau des contenus, en passant par le niveau logique. Elle doit s'étendre de manière à ce que chaque personne dispose d'un ensemble de ressources de premier et dernier recours, qui lui permettront de produire et de communiquer à n'importe qui d'autre de l'information, de la connaissance et de la culture. Il n'est pas nécessaire que tous les moyens de production et de diffusion de l'information soient ouverts. Mais ils doivent y avoir une portion de chacun des niveaux que chacun puisse utiliser sans demander d'autorisation à personne. Cela est nécessaire afin qu'il existe toujours un boulevard ouvert à toute personne ou tout groupe, pour exprimer, encoder et transmettre ce que lui, elle ou eux souhaitent communiquer – quoique ce soit, et aussi marginal ou dénué de valeur marchande que cela puisse être.

Les principales stratégies pour construire cette infrastructure fondamentale de biens communs sont :

- Un niveau physique ouvert devrait être créé à travers la mise en place de réseaux sans fil ouverts, ou d'une gestion du spectre sous forme de biens communs.
- Un niveau logique ouvert devrait être favorisé à travers une politique de préférence systématique pour les protocoles et standards ouverts, plutôt que fermés, et par le soutien des plate-formes logicielles libres qu'aucune personne ni entreprise ne peut contrôler unilatéralement. Plus important encore est l'annulation ou le refus d'adopter des mesures coercitives qui favorisent les systèmes propriétaires au détriment des systèmes ouverts. Celles-ci incluent les brevets sur les plate-formes logicielles, et la grappe des mécanismes émergents de para-copyright, comme le *United States Digital Millennium Copyright Act*³, qui ont pour but de préserver le modèle économique industriel d'Hollywood et de l'industrie du disque, en fermant le niveau logique de l'Internet.
- Un niveau de contenus ouverts. Tous les contenus ne doivent pas être ouverts, mais les droits de propriété intellectuelle sont devenus totalement hors de contrôle au cours des dix dernières années, étendant leur domaine d'application et renforçant leurs effets comme jamais auparavant. Il est nécessaire et urgent d'abroger un certain nombre de règlements destinés à soutenir les modèles économiques du vingtième siècle. Ces lois ont été promulguées sous la pression intense des intérêts existants, et ont ignoré le potentiel énorme pour la production non marchande et la production individuelle décentralisée, à devenir les composantes centrales, et non plus périphériques, de notre environnement informationnel.
- La réforme des structures institutionnelles et des organisations qui résistent aux systèmes de production largement distribués.
 - Le premier modèle réussi à grande échelle a été le logiciel libre, avec ses réseaux sociaux informels soutenus par le cadre formel institutionnel du *copyleft* et des licences *Open Source*.
 - En sciences, nous voyons les premiers résultats des efforts des scientifiques pour libérer la science du vieux modèle industriel de publication. La *Public Library of Science*⁴ et l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert⁵ sont les premiers efforts dans cette direction. Ils promettent de fournir un cadre dans lequel les scientifiques – qui réalisent déjà les recherches, critiquent les articles et sont déjà les rédacteurs des revues, plus ou moins gratuitement – peuvent gérer leurs propres systèmes de publication sans dépendre des grands éditeurs commerciaux.
 - Dans l'édition, plus généralement, l'émergence de *Creative Commons*⁶ est un cadre institutionnel facilitateur d'une importance énorme.
 - Dans le cadre des communications personnelles informelles, l'univers des *blogs* apparaît comme un espace social intéressant pour une production d'information libre, indépendante et largement diffusée.
 - Dans chacun des cas, les caractéristiques particulières du type d'information, les barrières institutionnelles des modèles précédents et les schémas sociaux d'utilisation sont assez différents. Mais dans tous les cas, nous voyons l'émergence de structures sociales et institutionnelles qui permettent aux individus et aux groupes de produire de l'information, libérés des contraintes imposées par le besoin de

³<http://www.fairuse.org/>

⁴<http://www.plos.org/>

⁵<http://www.soros.org/openaccess/fr/>

⁶<http://creativecommons.org/>

vendre l'information comme un bien sur un marché basé sur la propriété.

Nous nous tenons à un moment de grande opportunité et face à un défi à notre capacité à construire les politiques qui mettront les êtres humains au centre de la société en réseau de l'information. Les réseaux numériques nous offrent l'opportunité d'améliorer notre productivité et notre croissance et en même temps d'améliorer notre démocratie et d'augmenter les libertés individuelles. Ces avantages ont cependant un prix pour ceux qui, en place, se sont particulièrement bien adaptés au modèle industriel de production de l'information, et qui éprouvent des difficultés à s'adapter à l'économie en réseau de l'information qui le remplacera. Ces intérêts en place exercent des pressions dans tous les sens sur la loi, la technologie et les marchés, pour modeler le siècle qui s'annonce à l'image du précédent. Ce serait tragique s'ils devaient réussir.

La construction d'une infrastructure fondamentale de biens communs est une condition nécessaire pour nous permettre d'opérer la transition permettant de sortir d'une société de consommateurs passifs achetant ce que vendent un nombre réduit de producteurs commerciaux. Elle nous permettra de nous développer pour atteindre une société dans laquelle chacun peut parler à tous, et dans laquelle n'importe qui peut devenir un participant actif du débat politique, social et culturel.